

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Conformément à la loi, il me fait plaisir de vous présenter mon second budget à titre de maire de la municipalité.

D'emblée, je tiens à vous préciser que le Conseil a dû, lors de la préparation des prévisions budgétaires, composer avec des sommes impondérables importantes de différentes sources. Entre autres, une hausse générale des dépenses, une augmentation salariale via le coût de la vie (2,1%) et plus particulièrement, celles du prix de l'essence très variable, les coûts d'électricité, la hausse des contributions versées à la MRC de L'Islet, la Régie des gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles, la régie de Montmagny-L'Islet ainsi qu'une diminution appréciable de l'ordre de 12,8% du taux de remboursement de la TVQ payés sur nos achats, imposé par le Gouvernement provincial.

Le budget 2015 s'établit maintenant à 2 337 085 \$ en hausse de 67 099 \$ en comparaison de l'exercice précédent. Afin de réaliser ces prévisions budgétaires, le Conseil a haussé la taxe foncière de 2,5% pour la porter à 1,025 \$ du 100 \$ d'évaluation. Toutes les autres taxes ou tarifs de compensation demeurent inchangés.

MODIFICATION DU MODE DE FACTURATION DU SERVICE DE VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE SUR APPEL :

Le Conseil maintient le service de vidange de fosse septique sur appel déjà offert par la municipalité. Les contribuables désirant une vidange de fosse sur demande sont invités à continuer à communiquer avec la municipalité pour bénéficier d'un service à un coût raisonnable. De plus, une diminution des coûts de 25% est offerte pour les vidanges devant être effectuées plus d'une fois au cours d'une même année civile.

À noter qu'une modification a été apportée relativement au mode de facturation des vidanges de fosses septiques sur appel ou autre coût supplémentaire. En fait, *ces coûts seront désormais facturés mensuellement et payables dans les 30 jours suivants la date de facturation.*

Encore cette année, les contribuables, ne faisant pas partie de la vidange regroupée, pourront s'inscrire pour bénéficier du prix forfaitaire. Il suffit de téléphoner au bureau municipal pour que l'on procède à votre inscription sur la liste.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2015 :

Pour l'année 2015, le Conseil a priorisé les projets suivants : la finalisation de la construction d'une tour d'observation au lac Trois-Saumons, l'aménagement d'un parc urbain au centre du village sur la rue Principale ouest et la construction d'une caserne adéquate et conforme exigible par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de L'Islet.

Je vous remercie pour la confiance témoignée. Je vous rappelle que les membres du Conseil ainsi que le personnel administratif sont disponibles à vous fournir toutes les informations pertinentes vous permettant de répondre à vos interrogations.

Le maire,

Yvon Fournier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

Prévisions budgétaires 2015

REVENUS :

TAXES LOCALES	2014	2015	% BUDGET
Taxes foncières générales	1 555 048 \$	1 611 223 \$	
Service d'aqueduc	41 383 \$	45 356 \$	
Égout et traitement	59 538 \$	65 038 \$	
Cueillette des ordures	143 330 \$	147 415 \$	
Fosses septiques	54 800 \$	42 000 \$	
Sécurité incendie	38 556 \$	40 516 \$	
Compensation - Immeuble non-imposable	12 000 \$	12 699 \$	
TOTAL :	1 904 655 \$	1 964 247 \$	84.05%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	2014	2015	% BUDGET
École primaire	5 000 \$	4 500 \$	
Tenant lieu de taxes foncières	1 720 \$	1 589 \$	
TOTAL :	6 720 \$	6 089 \$	0.26%
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES	2014	2015	% BUDGET
Déneigement	4 295 \$	4 364 \$	
Cueillette des ordures	61 108 \$	60 342 \$	
TOTAL :	65 403 \$	64 706 \$	2.77%
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	2014	2015	% BUDGET
Remboursement - Services administratifs	21 500 \$	9 179 \$	
Droits de mutations immobilières	48 250 \$	37 000 \$	
Permis municipaux	6 750 \$	6 190 \$	
Vidanges - Fosses septiques sur appel	0 \$	30 000 \$	
Inscriptions Loisirs	0 \$	6 025 \$	
Amendes et pénalités	3 000 \$	3 000 \$	
Intérêts sur placements	750 \$	500 \$	
Intérêts sur arrérages	6 350 \$	6 350 \$	
Vidange de fosses septiques	0 \$	0 \$	
Location de salle	15 000 \$	15 600 \$	
TOTAL :	101 600 \$	113 844 \$	4.87%
TRANSFERTS	2014	2015	% BUDGET
Voirie municipale	129 088 \$	129 088 \$	
Subventions	43 000 \$	57 251 \$	
Compensation et autres	1 500 \$	1 860 \$	
Affectation du surplus accumulé	17 901 \$	-	
TOTAL :	191 489 \$	188 199 \$	8.05%
TOTAL DES REVENUS :	2 269 867 \$	2 337 085 \$	100.00%

DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2014	2015	% BUDGET
Conseil municipal	64 135 \$	64 627 \$	
Application de la loi	2 000 \$	2 000 \$	
Gestion financière et administrative	294 289 \$	320 757 \$	
Greffes	0 \$	5 350 \$	
Évaluation	55 711 \$	65 580 \$	
Gestion du personnel	2 500 \$	1 000 \$	
Autres	8 950 \$	7 160 \$	
TOTAL :	427 585 \$	466 474 \$	19.96%

SECURITE PUBLIQUE	2014	2015	% BUDGET
Sûreté du Québec	152 146 \$	140 216 \$	
Protection contre l'incendie	99 070 \$	99 171 \$	
Sécurité civile	230 \$	220 \$	
Garde et récupération d'animaux	500 \$	500 \$	
TOTAL :	251 946 \$	240 107 \$	10.27%
TRANSPORT	2014	2015	% BUDGET
Voirie	239 375 \$	294 247 \$	
Enlèvement de la neige	214 772 \$	224 264 \$	
Éclairage des rues	11 825 \$	12 125 \$	
Transport collectif	6 905 \$	4 905 \$	
TOTAL :	472 877 \$	535 541 \$	22.91%
HYGIENE DU MILIEU	2014	2015	% BUDGET
Usine d'alimentation en eau	45 925 \$	38 938 \$	
Réseau de distribution	8 250 \$	8 350 \$	
Épuration des eaux usées	147 246 \$	154 692 \$	
Réseaux d'égout	3 550 \$	3 595 \$	
Installations septiques	20 486 \$	20 963 \$	
Matières résiduelles	194 618 \$	193 699 \$	
Entretien - Cours d'eau	3 668 \$	3 436 \$	
TOTAL :	423 743 \$	423 673 \$	18.13%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2014	2015	% BUDGET
Logement social	37 270 \$	6 113 \$	
Politique familiale	15 989 \$	15 185 \$	
TOTAL :	53 259 \$	21 298 \$	0.91%
URBANISME ET MISE EN VALEUR	2014	2015	% BUDGET
Urbanisme et zonage	77 433 \$	70 910 \$	
Développement socio-économique	38 621 \$	43 690 \$	
Tourisme et promotion	2 500 \$	2 500 \$	
Embellissement	0 \$	3 377 \$	
Construction et rénovation	7 000 \$	9 000 \$	
TOTAL :	125 554 \$	129 477 \$	5.54%
ACTIVITES RECREATIVES	2014	2015	% BUDGET
Salle communautaire	44 723 \$	49 564 \$	
Patinoire	27 352 \$	21 633 \$	
Parcs	26 797 \$	25 617 \$	
Terrain de jeux et animation loisirs	32 652 \$	33 257 \$	
Autres	12 050 \$	16 500 \$	
TOTAL :	143 574 \$	146 571 \$	6.27%
ACTIVITÉS CULTURELLES	2014	2015	% BUDGET
Bibliothèque	17 511 \$	17 491 \$	
TOTAL :	17 511 \$	17 491 \$	0.75%
FINANCEMENT	2014	2015	% BUDGET
Intérêts sur emprunts	123 418 \$	65 953 \$	
Intérêts sur emprunts temporaires	5 100 \$	5 100 \$	
Remboursement d'emprunts	154 300 \$	187 900 \$	
TOTAL :	282 818 \$	258 953 \$	11.08%

INVESTISSEMENT	2014	2015	% BUDGET
Équipement de bureau	7 500 \$	7 500 \$	
Équipement - Incendie	15 000 \$	15 000 \$	
Identification municipale	7 500 \$	0 \$	
Bibliothèque	1 000 \$	1 000 \$	
Équipement - Salle communautaire	1 000 \$	1 000 \$	
Parc urbain	1 000 \$	40 000 \$	
Lit de séchage	0 \$	0 \$	
Postes de pompage	8 000 \$	8 000 \$	
Voirie	30 000 \$	25 000 \$	
TOTAL:	71 000 \$	97 500 \$	4.17%
TOTAL DES DÉPENSES :	2 269 867 \$	2 337 085 \$	100.00%

RÉSUMÉ DES TAUX DE TAXATION	2014	2015
Foncière générale	1.00 \$	1.025 \$
Compensation - Eau	190.00 \$	190.00 \$
Compensation - Egout	275.00 \$	275.00 \$
Compensation - Fosses septiques	200.00 \$	200.00 \$
Ordures - Résidence	155.00 \$	155.00 \$
Ordures - Chalet	130.00 \$	130.00 \$
Sécurité incendie	28.00 \$	28.00 \$

Valeur de l'évaluation imposable de l'exercice 2014 : 155 504 800 \$

Valeur de l'évaluation imposable de l'exercice 2015 : 157 192 500 \$

EXEMPLE DE COMPTES DE TAXES

RESIDENCE - SECTEUR VILLAGE :	2014	2015	VARIATION
Valeur foncière moyenne :	134 767 \$	135 856 \$	
A l'extérieur du réseau d'aqueduc :			
Compte de taxes moyen	1 531 \$	1 576 \$	2.91%
Desservi par le réseau d'aqueduc :			
Compte de taxes moyen	1 996 \$	2 041 \$	2.23%
CHALET - SECTEUR LAC TROIS-SAUMONS :	2014	2015	VARIATION
Valeur foncière moyenne :	164 567 \$	165 795 \$	
Compte de taxes moyen	1 804 \$	1 857 \$	2.96%

Le 18 décembre 2014

PANIERES DE NOËL 2014, DES REMERCIEMENTS S'IMPOSENT

La Maison de la Famille de la MRC de L'Islet et l'équipe en sécurité alimentaire de la CDC Ici Montmagny-L'Islet tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'activité des paniers de Noël des 7 villages du sud de la MRC de L'Islet. Les heures consacrées par les bénévoles à la confection, distribution et livraison, les denrées et les contributions financières des divers producteurs, organismes, entreprises et particuliers ont fait de l'édition 2014 une grande réussite. Il faut aussi mentionner l'implication et le dévouement de l'équipe de travail affectée à l'activité pour qui le partage est une valeur des plus importantes. MERCI !!

Cette année, des paniers de Noël ont été remis à 89 familles pour un total de 109 adultes et 67 enfants. Les paniers de Noël étaient particulièrement bien pourvus, ce qui a permis à ces familles de fêter Noël autour d'une table bien garnie. Outre fruits et légumes, lait, fromage, œufs et denrées non périssables, les paniers contenaient du poulet, du porc, de la tourtière, des beignes maison, de la tarte au sucre et toutes sortes d'autres bons aliments.

INSCRIPTION AUX PANIERS DE NOËL 2015

N'oubliez pas de consulter le journal l'Écho d'en Haut de novembre 2015 pour les dates et les modalités d'inscription aux paniers de Noël.

RÉCUPÉRATION D'ARBRE DE NOËL

Prenez note que le 7 février prochain de 9h00 à 15h00, vous pourrez vous départir de vos arbres de Noël dépouillés de toutes décorations (incluant crochets et glaçons) à l'Écocentre de L'Islet.

Mentionnons **QU'AUCUN** autre objet ou matériel ne sera accepté lors de cette journée.

En collaboration avec la Municipalité de L'Islet.

BIBLIOTHÈQUE CHARLES-É. HARPE : CONCOURS « LE JUSTE MOT »

Du 1^{er} au 28 février 2015, mettez à l'épreuve vos connaissances de la langue française en choisissant « Le mot juste ». Répondez correctement aux questions et courez la chance de gagner l'un des prix suivants :

- 1^{er} Prix : iPad mini 16 pouces avec écran retina
- 2^e Prix : Casque d'écoute Beats Solo 2
- 3^e Prix : Carte-cadeau de 75 \$ chez Archambault

Une invitation des bibliothèques membres du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Pour participer, visitez le site : www.mabibliotheque.ca/cnca

Si vous n'êtes pas encore membre de la bibliothèque Charles-É. Harpe, venez rencontrer les bénévoles les mardis de 19h00 à 21h00, les mercredis après-midi de 13h00 à 15h00 et les jeudis de 19h00 à 21h00.



COMMUNIQUÉ – TRANSPORT ADAPTÉ DE L'ISLET-NORD

Le Transport Adapté de L'Islet-Nord désire rappeler à toute la population qu'il offre aussi le service de transport collectif sur le territoire. Depuis 2008, en collaboration avec la MRC de L'Islet, le Transport Adapté de L'Islet-Nord offre les déplacements au même tarif que les usagers du transport adapté. En 2013, le transport collectif a effectué 6 192 déplacements dont 52 % étaient pour le travail.

Fonctionnement : Les demandes se font sur réservation, au moins 24 heures à l'avance (la veille) du déplacement, en appelant au numéro 418-598-9375 pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le transport collectif est offert à toute la population du territoire, cela implique que chaque déplacement est ouvert à tous, il suffit de réserver sa place.

Motifs : Généralement, le transport collectif va prioriser les déplacements pour le travail et la santé tout en tenant compte de la capacité du transporteur et sans faire de discrimination.

Le Transport Adapté de L'Islet-Nord fonctionne à sous-contrat avec les entreprises de taxis du territoire, chacune ayant un véhicule adapté, pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Source : Martin Langevin, coordonnateur au Transport Adapté de L'Islet-Nord
418-598-9375, courriel : mlbp@globetrotter.net

À PROPOS DU TRANSPORT COLLECTIF DANS L'ISLET-NORD

La mission est d'offrir à la population du territoire des services de transport de personnes, fiables, sécuritaires, à coût abordable et qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

QUAND « USAGÉ » RIME AVEC « QUALITÉ »

Comme vous l'avez peut-être constaté, chers clients, le *Dépano-Meubles* change souvent d'apparence! Parfois le nombre de meubles et d'objets est tel que ceux-ci remplissent l'espace et à d'autres moments, certaines personnes entrent dans le magasin en s'exclamant « ça semble vide! ». Il est primordial pour nous de vous accueillir dans un espace propre et sécuritaire et de vous proposer du matériel qui est dans le meilleur état possible malgré leur ancienne vie! C'est pourquoi nous faisons toujours un tri dans les articles et les meubles que les gens nous apportent. Il nous arrive de refuser certains articles lorsque l'état de ceux-ci laisse à désirer ou que nous les jugeons invendables pour quelque raison que ce soit.

Nous prenons toujours les électroménagers fonctionnels et propres : cuisinières électriques, laveuses et sècheuses, lave-vaisselle, réfrigérateurs et congélateurs. Étant donné le système de remplacement des réfrigérateurs du programme d'Hydro-Québec, nous en recevons plus rarement qu'avant. Pensez à nous et aux personnes en situation de pauvreté lorsque vous voulez changer vos « bons vieux » électroménagers!

L'équipe du Dépano-Meubles est composée de France Thibault et d'Ariane Lacasse (responsable) et occasionnellement de la directrice de la Maison de la Famille, Isabelle Bourgault. Des personnes bénévoles viennent compléter l'équipe pour la cueillette et la livraison de meubles ainsi que pour des tâches multiples. Merci à ces précieux bénévoles!

Pour tous renseignements, ou pour faire un don : 418-598-2012 ou arilacasse@gmail.com
Dépano-Meubles, 77-B ave. de Gaspé est, St-Jean-Port-Joli